

Compte-rendu du Comité Directeur du 17 décembre 2020

En visioconférence (Teams)

Présents : ALEXANDRE Annie, ANCEAUX Jean-Marc, BOCCANFUSO René, BOURDETTE Jean-François, DERAPPE Christian, DOUCHET Françoise, ESCALAÏS Geneviève, JOSEPH Serge, LOEUILLLOT Lydie, MONTTOYA Frédéric, OLLIVIER Catherine, PELLOQUIN Alain, PELUX Christian, PLANTA Christian, ROCHETTE Jean-Pierre, TRARIEUX Danielle,

Absents excusés : BRISSOT Annie, CLARENS Pierre, DETRAIT Francis, GIDON Jean, MOLAC Joël

Absents sans nouvelles : MARTIN Brigitte, PELTIER Juliette, POURADIER Fabrice

Début de la séance : 9 h 50

Différentes informations (Frédéric MONTTOYA)

- Frédéric Monttoya a reçu en septembre, Michel BATTIKHA, médecin orthopédique à la retraite, pour lui proposer de rejoindre le Comité 77, afin d'occuper dans le Comité Directeur, le **siège réservé à un médecin**. Le CD, à ce jour, accepte cette proposition.
- **Situation actuelle :** Vie des clubs, au ralenti. Baisse du **nombre de licenciés**, on devrait compter environ 5 000 licenciés pour la saison 2020/2021 alors qu'il y en avait 6271, la saison dernière.
Conséquence financière : environ 9 000 euros de recettes en moins.
Pour maintenir le lien avec les clubs, Frédéric, en tant que président du Coderando, leur a envoyé un courrier.
- **Le 11^{ème} plan de déconfinement** a été publié : les groupes de randonnée ne doivent pas compter plus de 6 participants, l'animateur compris. Pas de limite de nombre dans les ERP (terrains de sport, stade....)
- **Création d'une nouvelle association à Magny-le-Hongre.** Son président a suivi le stage Rando-santé. La moyenne d'âge de ce nouveau club est de 45 ans, il ne compte que 2 retraités.
Le PSD (Plan Solidaire de Développement) monté par l'association et Danielle a permis à ce club d'obtenir une subvention de 610 euros pour aide à la création car il n'existait aucun club de randonnée fédéré dans le bassin de vie de Serris.

Un nouveau club devrait se créer à **Gretz-Armainvilliers**, en 2021.

Suite au dossier PSD monté par le Comité pour le développement de la **Marche Aquatique** en eaux intérieures, une subvention de 1 500 euros nous a été attribuée par la Fédération. Les associations volontaires pour découvrir cette activité seront contactées, dès que les conditions sanitaires le permettront.

- **Futures demandes de subventions :** à partir de 2021, la priorité sera donnée aux clubs. Il faudra veiller à mettre en place des actions prioritaires et à établir un budget. **Danielle** se propose d'**aider** les associations à monter leurs dossiers.

- **Suite à l'AG de la Fédération où Brigitte SOULARY a été élue**, Frédéric n'est plus en charge, au niveau fédéral, de la commission « Marche en ville ». Il souhaite garder de bonnes relations avec la Fédération et il encourage le plus grand nombre d'adhérents à répondre au questionnaire sur « le plan marche en ville ».

Christian Derappe reste membre du GHL (Groupe d'Homologation et de Labellisation) au niveau fédéral.

Commission Sentiers et Itinéraires (René Boccanfuso)

BD rando : René souhaite savoir qui fait quoi au niveau du département. Il souhaite proposer à Michel GUYON d'être en responsabilité à la BD rando. Ce dernier fait depuis plusieurs années, la gestion des itinéraires collectés.

Situation actuelle :

Les administrateurs sont : René BOCCANFUSO et Serge JOSEPH

Les gestionnaires sont : René BOCCANFUSO, Michel GUYON et Christian PELUX

René souhaite étoffer l'équipe actuelle car il va falloir faire une grosse mise à jour au niveau du département et en particulier faire l'habillage des itinéraires, ce qui n'était pas fait, jusqu'à ce jour, par les gestionnaires lors de l'enregistrement des collectes.

Question est posée à Jean-Marc ANCEAUX, Jean GIDON et Christian PLANTA de savoir s'ils pourraient rejoindre l'équipe, afin de constituer une « équipe de choc ».

Commission Editions (Christian Derappe)

Christian PELUX a suivi un stage et peut sortir des fiches en publiweb. Dès que le GR 15 sera passé au GHL, en février, il pourra commencer à faire les **fiches pour décrire ce GR 15**.

Un **stage Publiweb** est programmé et doit être organisé en Seine-et-Marne. Quand les conditions sanitaires le permettront et qu'une salle bien équipée en numérique sera trouvée, les 5 personnes inscrites (Frédéric MONTOYA, René BOCCANFUSO, Christian PLANTA, Jean GIDON et Lydie LOEUILLLOT) pourront le suivre.

Christian DERAPPE rappelle la sortie des plaquettes, « Sur les pas des GR » et « Sur les pas des PR ».

Il souhaite mettre en place une plaquette « *Découverte des patrimoines* », au niveau de l'Ile de France, sur laquelle n'apparaîtraient qu'une carte et une photo pour chaque lieu mais aussi un QR code qui donnerait accès au pas à pas et à la trace gpx. Possibilité de sortie au **printemps, avec l'aide d'Anne Emery de la Fédération**.

Commission Pratiques et Adhésions (Danielle TRARIEUX)

Toutes les manifestations, ou presque, ont été annulées mais les démarches préliminaires ont été faites (réunions préparatoires, reconnaissances d'itinéraires, déclarations à la préfecture, recherche de bénévoles...) Espérons qu'elles puissent avoir lieu en 2021 !

Le club de Crécy-la-Chapelle a créé une section de Marche Nordique, comme prévu 5 paires de bâtons lui ont été attribuées

Calendrier des manifestations 2021 ⇨ voir le document joint

Commission Formation (Joël MOLAC)

Les stages vont reprendre dès que possible. Reste à résoudre le problème de salles à trouver.

Stages PSC1 : les pompiers ne peuvent plus accueillir les stagiaires dans leurs casernes. Ils reprendront dès que possible. (Suivi fait par Annie BRISSOT)

Le Budget prévisionnel 2021 présenté par Geneviève ESCALAÏS ☞ voir les documents envoyés avant la réunion

Grâce à l'excédent constaté, le bureau a proposé un retour vers les associations :

- Remboursement de l'adhésion des clubs à la Fédération
- Reconduction de la gratuité des stages en 2021/2022
- Mise à disposition des clubs d'outils de communication dans un catalogue mis en place par le Coderando ☞ à hauteur de 100 euros par association
- Mise en valeur des clubs par une communication dans la presse (pleine page dans le Parisien)

Le Coderando a également prévu dans son budget 2021, le renouvellement d'une partie du stock des bâtons de MN.

Le budget prévisionnel 2021 a été adopté par le Comité Directeur.

Point sur la situation des membres du Comité Directeur en vue de l'AG du 13 mars 2021

A ce jour,

- 7 membres voient leur mandat arriver à expiration.
 - Frédéric MONTOYA, Alain PELLOQUIN et Christian PLANTA renouvellent leur mandat
 - Jean GIDON, Catherine OLLIVIER et Jean-Pierre ROCHETTE ne renouvellent pas leur mandat
 - 1 poste à pourvoir suite au décès de Gérard PIETKA
- Patrick FAUCONNOT et Gabriel ROYER ont démissionné

☞ 9 postes sont donc à pourvoir

- 1 poste pour 2 ans après la démission de Patrick FAUCONNOT (rééligible en 2023)
- 1 poste pour 3 ans après la démission de Gabriel ROYER (rééligible en 2024)
- 7 postes pour 4 ans

Un courrier va être envoyé aux membres qui veulent renouveler leurs candidatures.

Marie-Christine VINCENT du club de Provins, Jean-Mary MONTEAN du club de Dammartin-en-Goële (rando santé) ont été sollicités et ont accepté de se présenter. Georges TISSOT, sollicité, n'a pas encore donné sa réponse.

Situation de notre salariée

Lydie accomplit son travail avec sérieux et compétence, son comportement est apprécié tant par les associations que par les membres du Comité. Elle traite des dossiers de plus en plus pointus, de ce fait cette situation nous amène à modifier la classification de son poste.

L'emploi de Lydie est régi par la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS) et dépend actuellement du groupe 3. Après examen, il s'avère que les missions qui lui sont confiées depuis son dernier entretien, relèvent du groupe 4, à savoir : «un degré de responsabilité, d'autonomie et de technicité dans l'exécution d'un programme défini tant dans sa conception que dans les modalités de sa mise en œuvre».

En conséquence, après accord du Bureau et du Comité Directeur, il est décidé que le poste de Lydie serait, à compter du 1^{er} janvier 2021, classé dans le groupe 4 de la CCNS.

Soit une augmentation de salaire de 7,5 %

D'autre part, le Comité Directeur a décidé de lui accorder une prime de fin d'année de 1 100 € ce qui correspond à un 13^{ème} mois.

Questions diverses

- ⤴ René se propose d'aider Lydie pour mettre en place le catalogue destiné aux clubs
- ⤴ Le bureau du Coderando reste ouvert pendant les vacances
- ⤴ Danielle va se présenter au CD du CDOS ➡ accord du président
- ⤴ Les jeux de Seine-et-Marne pourraient se dérouler lors de la 1^{ère} quinzaine de juin (à confirmer)
- ⤴ Frédéric envisage la création d'une Maison des Sports de Pleine Nature dans le 77

Fin de la réunion : 11 h 50